

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 JUILLET 2017

Réunion du Conseil Municipal du 6 juillet 2017 à 20 h 30 à la Mairie de Champrond-en-Perchet, sous la présidence de M. Daniel BOSSION, Maire.

Tous les conseillers municipaux sont présents sauf MM. DORCHENE et DORDOIGNE.

Mme GAIENIER est désignée en qualité de secrétaire.

1. **Compte-rendu** – Lu et approuvé sans observation, le compte-rendu de la réunion du 29 mai 2017 est soumis aux signatures.

2. **Requête à l'encontre d'un arrêté municipal**

Une requête visant le concours en annulation pour excès de pouvoir, à l'encontre d'un arrêté municipal du 18/04/2017 contenant opposition à une déclaration préalable de détachement d'un terrain en vue de construire, a été introduite devant le tribunal administratif d'Orléans par M. Anthony ESNAULT et Mme Céline GOUDE.

Considérant qu'il importe d'autoriser le Maire à défendre les intérêts de la Commune dans cette affaire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour ester en défense dans cette requête, et désigne Maître FESTIVI, avocat, pour représenter la Commune dans cette instance.

3. **Loyer du logement communal**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal revalorise le montant du loyer du logement communal à compter du 1^{er} octobre 2017.

4. **Devis miroir d'agglomération**

Pour améliorer la visibilité à la sortie du parking de l'école, le Conseil Municipal décide de faire installer un miroir qui permettra aux automobilistes se dirigeant vers Brunelles, de voir plus facilement arriver les véhicules provenant de Nogent-le-Rotrou.

Le devis s'élevant à 439 € HT est validé.

5. **Informations et questions diverses**

- Monsieur le Maire dresse le bilan des travaux en cours : les ECF rue des Ormes et allée Désiré Huard sont terminés, reste le busage Chemin de La Cour aux Guillers et la réfection du Chemin des Salles, l'aire de jeux est mise en place, reste à installer un banc et une table de pique-nique en cours de livraison.
- D'un commun accord avec la Commune de Brunelles, le retour à la semaine de 4 jours dans les écoles ne se fera pas à la rentrée 2017, le délai étant beaucoup trop court pour réorganiser les différents services impactés par cette nouvelle réforme.
- Concernant la surconsommation enregistrée au compteur général de distribution d'eau potable au lieudit La Grande Maison, SUEZ préconise de solliciter un dégrèvement auprès de la Commune de Brunelles, fournisseur de l'eau.
- Mme MEAN Charlotte, nommée stagiaire le 01/09/2016 pour une année, verra son stage prolongé de six mois. Par ailleurs, Au cours du mois de juin 2017, plusieurs menus de la cantine ont été confectionnés en commun avec la Commune de Brunelles.
- Le bulletin municipal Le Petit Champronnais n°3 paraîtra dès demain.
- Les élèves de CM1-CM2, partis en voyage scolaire en juin, ont envoyé une carte postale au Conseil Municipal.